



ConsultantSeas

**Le Collège
d'Entreprises**

SUPPRIMER ET RÉDUIRE LES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE : PAR OÙ COMMENCER ?

*Une proposition de méthodologie issue d'un projet pilote
du Collège d'Entreprises BeMed*

Mai 2022

Introduction

Bien poser le problème

Les emballages plastiques représentent **plus du quart de la masse de plastique mis sur le marché en 2020**, et cette part devrait continuer d'augmenter. Ces emballages et autres plastiques à usage unique sont les déchets les plus retrouvés sur les plages comme le montrent chaque année les "initiatives océanes" de Surfrider Foundation Europe (plus de détail [ici](#)). **Comment lutter contre cette pollution omniprésente ?**

Au niveau européen, la **directive Single Use Plastic (Directive (EU) 2019/904)** oblige les Etats membres à interdire ou réduire l'utilisation de certains plastiques à usage unique (PUU). En France, la **loi AGECE (LOI n°2020-105)** rehausse cet objectif en visant l'interdiction de mise sur le marché de PUU d'ici 2040. L'ensemble de la société est donc amené à **repenser, de manière urgente, ses usages et ses pratiques.**

Dans le cadre de son Collège d'Entreprises, **l'association BeMed accompagne l'InterContinental Marseille - Hotel Dieu vers la sortie des PUU**, à travers un démonstrateur sur quelques mois, imaginé comme un coup d'accélérateur qui pose les bases pour ensuite déployer une démarche pérenne.

La première étape a été de recenser tous les PUU présents dans l'hôtel. Mais ensuite, en raison des contraintes de temps et de moyens, tous les PUU ne peuvent pas être traités. Nombre d'acteurs se retrouvent dans cette situation : **face à plus d'une cinquantaine de PUU utilisés quotidiennement, par où commencer ?** Il est alors nécessaire de prioriser, de séquencer dans le temps. **Une méthode de priorisation a donc été développée** afin de cibler en premier lieu les produits et les emballages plastiques ayant l'impact environnemental le plus important. La méthodologie a été élaborée pour un hôtel mais peut facilement être transposée à d'autres secteurs.

La méthode proposée dans ce document permet d'établir des priorités lors d'un projet visant à sortir des plastiques à usage unique, dans le cas où le diagnostic initial en révèle un trop grand nombre et qu'il faille séquencer la démarche en fonction du temps et des moyens alloués. L'objectif final reste évidemment de s'occuper de chacun d'entre eux... mais par où commencer ?

Principes directeurs

Notre méthodologie de priorisation repose sur les principes directeurs suivants :

- Prendre en compte tout au long du projet les **considérations locales** (ex : les caractéristiques locales de la gestion des déchets)
- Intégrer le **contexte** du porteur de projet (ex : l'organisation interne)
- Être capable de prioriser les PUU **rapidement et à moindre coûts**
- S'assurer que les solutions ne provoquent **pas de transfert d'impact**

Vue d'ensemble

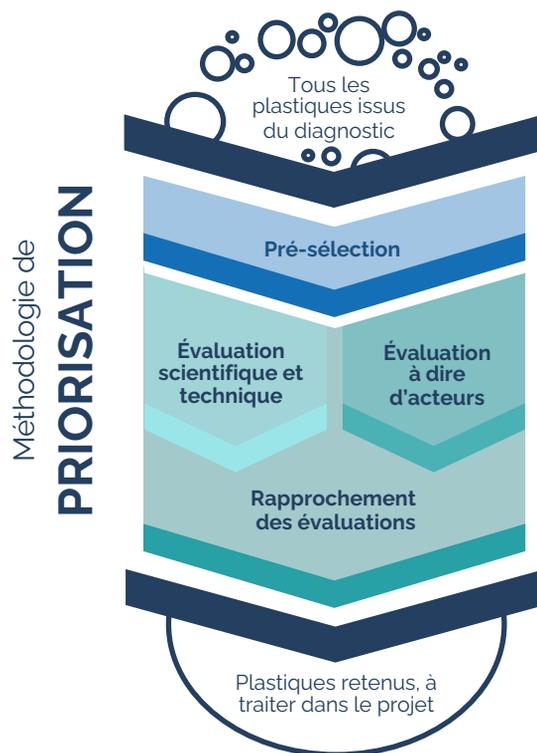
La méthodologie de priorisation est illustrée par le schéma ci-dessous, elle intervient après que le diagnostic initial des PUU a été réalisé (cf. encadré).

D'abord, une pré-sélection est effectuée pour écarter du périmètre d'étude certains plastiques sur la base de critères simples : les PUU pour lesquels il n'y a pas de marge de manœuvre, efficacement recyclés ou consommés en faibles quantités.

Ensuite, une double évaluation est réalisée pour les plastiques restants :

- **Une évaluation scientifique et technique** pour prendre en compte l'impact environnemental du produit tout au long de sa vie.
- **Une évaluation « à dire d'acteurs »** pour prendre en compte des critères économiques, réglementaire et sociaux/sociétaux (caractéristiques propres au porteur de projet).

Enfin, ces deux évaluations sont rapprochées pour proposer une liste de PUU que le porteur de projet a la capacité de traiter dans le temps et avec les moyens impartis.



Suggestion de mode opératoire pour le diagnostic initial

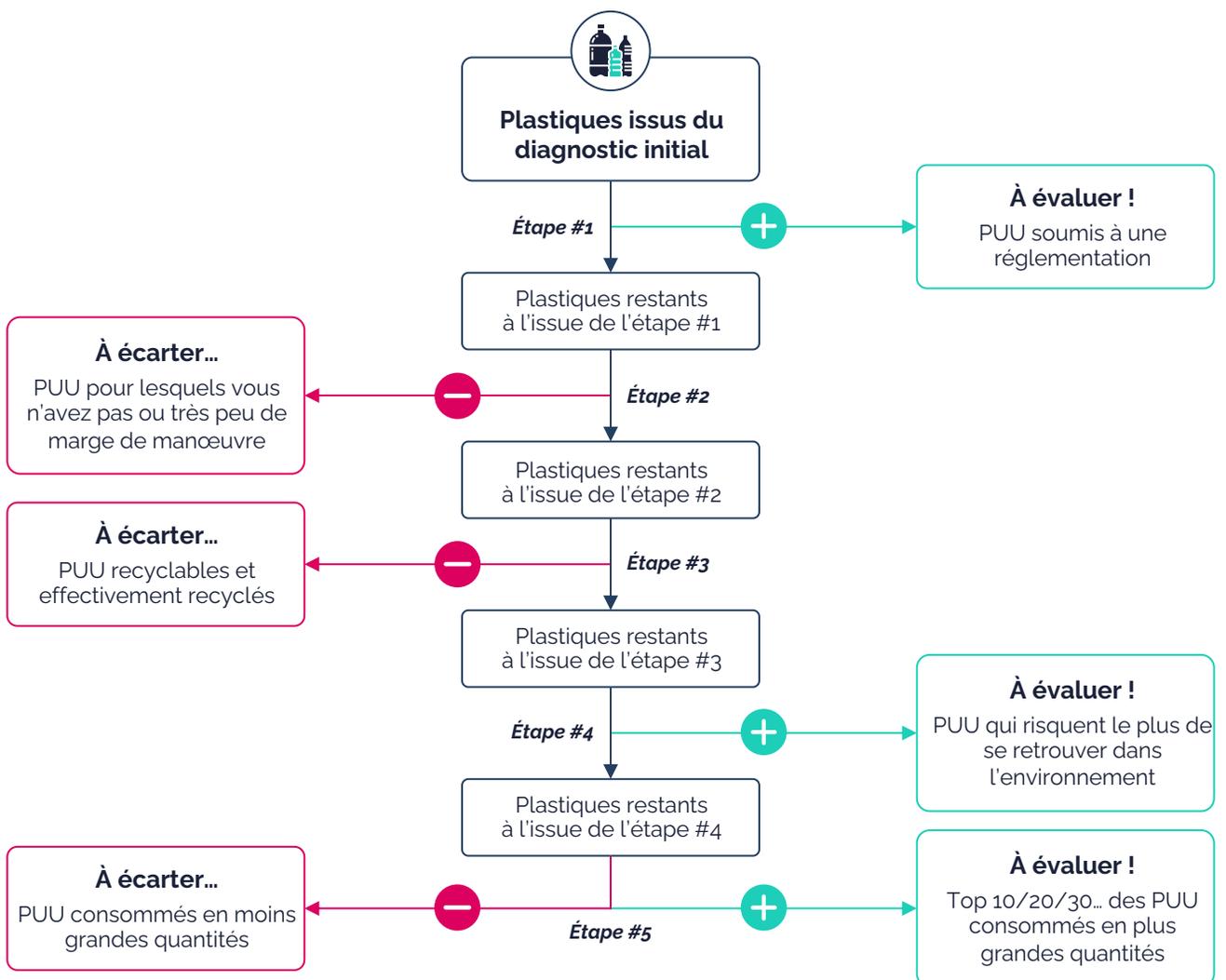
Lister dans un tableur tous les PUU présents et les données clés pour la priorisation : le volume approximatif consommé sur une période donnée, la fin de vie (chaque PUU est-il trié ? collecté ? recyclé ?) et l'usage (à quoi sert chaque PUU ? pour qui ?)

1. La pré-sélection : pour aller à l'essentiel

L'objectif de la pré-priorisation est d'écartier du périmètre certains plastiques issus du diagnostic initial pour concentrer l'évaluation scientifique et technique et l'évaluation à dire d'acteurs sur les plastiques pour lesquels une action est réellement possible, prioritaire, voire obligatoire.

Le schéma suivant, et le détail des 5 étapes qui vient ensuite, permettent de séparer les PUU en 2 catégories :

- **Les PUU à évaluer**, sur lesquels vous vous focaliserez lors de l'évaluation scientifique et technique et l'évaluation à dire d'acteurs.
- **Les PUU à écartier**, pour lesquels vous ne poursuivrez pas la méthodologie.



1+

Évaluer les PUU pour lesquels une action est obligatoire

Certains plastiques sont soumis à une interdiction réglementaire, en vigueur ou à venir. **Vous pouvez les intégrer dans la liste de plastiques à évaluer.**

2-

Écarter les PUU pour lesquels aucune action n'est possible

Pour certains plastiques vous n'avez pas ou très peu de marge de manœuvre, soit parce qu'ils sont imposés par les standards (ex : le classement étoilé de votre hôtel), soit parce que des engagements sont déjà pris auprès de vos fournisseurs. **Vous pouvez écarter ces plastiques**, mais n'oubliez pas de les réexaminer quand un contrat fournisseur prend fin !

3-

Écarter les PUU pour lesquels une action n'est pas prioritaire

Certains plastiques sont recyclables et effectivement recyclés. Ceux-ci ne sont donc pas prioritaires. Pour les identifier, il faut se poser 2 questions :

- Ce plastique est-il trié et collecté ou non ?
- La filière pour recycler ce plastique existe-t-elle ou non ? Dans le cadre du pilote BeMed et par souci de simplification, les hypothèses suivantes ont été suivies : la filière existe pour les plastiques rigides et n'existe pas pour les plastiques de petite taille (<10cm), les films plastiques et les plastiques souples, les plastiques ayant contenu des substances toxiques, les plastiques noirs.

Vous pouvez écarter les PUU triés, collectés et pour lesquels la filière existe.

4+

Évaluer les PUU qui risquent le plus de terminer dans l'environnement

Dans le cas du pilote de BeMed, nous les avons identifiés grâce à 2 questions :

- Ce plastique a-t-il un « usage nomade », c'est-à-dire une forte probabilité de "sortir" de l'hôtel en fonction des pratiques connues ?
- A-t-il un « risque avéré de fuite » ? Le risque de fuite est avéré pour les plastiques les plus retrouvés sur les plages (cf. la [liste de Surfrider](#)), les plastiques détachables, de petite taille, légers et/ou utilisés en extérieur.

Vous pouvez intégrer dans la liste de plastiques à évaluer les PUU qui ont un usage nomade et un risque de fuite avéré.

5+

Évaluer les PUU consommés en plus grandes quantités

Certains plastiques sont consommés en plus grandes quantités que d'autres au sein de votre établissement. Les traiter en priorité aura donc un plus grand impact. Après avoir classé les plastiques restants à cette étape du « plus consommé » au « moins consommé », **vous pouvez intégrer le top 10/20/30... des plastiques les plus consommés - et éliminer les autres - selon votre ambition** de réduction des plastiques et l'effort que vous pouvez consacrer aux évaluations qui suivront.

2. La double évaluation : une étude en profondeur

Les critères proposés pour chacune des techniques d'évaluation ci-dessous sont issus d'articles scientifiques, de littérature grise, de projets déjà menés et de discussions au sein du groupe de travail du projet pilote de l'hôtel InterContinental Marseille – Hôtel Dieu.

L'évaluation scientifique et technique

Cette étape permet d'évaluer les plastiques restants à l'issue de la phase de pré-sélection au regard d'indicateurs environnementaux pour identifier ceux sur lesquels agir aura le plus d'impact.

Une note finale sera attribuée à chaque plastique. Elle sera composée de la note moyenne issue des indicateurs listés ci-dessous, multipliée par la masse de plastiques consommés chaque année :



- **Les indicateurs 'matière'** : type de polymère, additifs, utilisation de matière recyclée, utilisation de matière biosourcée.
- **Les indicateurs 'logistique'** : type d'emballage secondaire et tertiaire, quantité d'emballage secondaire et tertiaire rapportée à l'unité, proximité du producteur, proximité du fournisseur.
- **Les indicateurs 'd'usage'** : durée de vie du produit, possibilité de réemploi, possibilité de réutilisation.
- **Les indicateurs 'fin de vie'** : type de fin de vie, filière de traitement, taux de recyclage, biodégradabilité.
- **Les indicateurs 'environnementaux'** : changement climatique, impact sur l'épuisement en eau, toxicité humaine, écotoxicité terrestre et marine, épuisement des ressources fossiles.

Obtenir les données nécessaires aux calculs auprès des fournisseurs peut s'avérer difficile, les données manquantes sont approximées grâce aux bases de données d'analyse de cycle de vie.

L'évaluation ainsi réalisée servira aussi plus tard, **pour comparer les PUU évalués avec leurs alternatives**, et ainsi éviter tout transfert d'impact. Cette évaluation nécessite l'intervention d'un prestataire pour réaliser des analyses de cycle de vie (ACV) simplifiées.

L'évaluation à dire d'acteurs

L'évaluation à dire d'acteurs permet d'associer le collectif concerné par le projet au processus de priorisation, en considérant des critères pour lesquels un avis du groupe (hétérogène) est pertinent.

Il est important de s'assurer que tous les types d'acteurs impliqués et touchés par le projet sont représentés pour assurer l'exhaustivité des points de vue et donc la solidité des résultats.

Les critères examinés lors de cette évaluation sont les suivants :

- **Les indicateurs 'économiques'** : prix du produit ou de son alternative, coût du changement pour l'investissement, coût du changement pour le fonctionnement
- **Les indicateurs 'clientèle'** : perception du produit par le client, acceptabilité de l'alternative par le client (conseil : ne vous mettez pas de barrière ! Une phase de test des alternatives permettra de confirmer l'acceptabilité et de trouver des solutions logistiques pour les mettre en place efficacement.)
- **Les indicateurs 'organisation interne'** : praticité pour le personnel, simplicité des protocoles
- Le potentiel de trouver des **alternatives pertinentes**



Suggestion de mode opératoire

Dans le cadre du pilote de l'InterContinental Marseille - Hotel Dieu, l'évaluation à dire d'acteurs a pris la forme d'un atelier de 2h, divisé en 3 temps :

- **Prioriser** : évaluation des PUU divisés en deux listes, au regard des quatre critères cités plus haut. Chaque liste est évaluée par deux groupes en parallèle pour plus de robustesse.
- **Mettre en commun** : comparaison et compilation entre les groupes ayant examiné la même liste, avec la possibilité d'utiliser des totems et des véto pour "prioriser à tout prix" un ou deux plastique(s) et "écarter à tout prix" un ou deux plastique(s).
- **Restituer et synthétiser** : présentation de la priorisation pour les deux listes.

PUU	Appréhension client	Musique économique	Praticité pour le personnel	Avantages des alternatives
Kit Hygiène	Orange	Vert	Vert	Vert
Bombes Hygiène	Orange	Vert	Vert	Vert
Kit Hygiène Végétal à l'aloé	Orange	Vert	Vert	Vert
Bonne pour Chocolat chaud	Orange	Vert	Vert	Vert
Verre de lait en poche	Orange	Vert	Vert	Vert
Knob-dont pour commande petit-déjeuner	Orange	Vert	Vert	Vert
Emballage de chambre/accès (dans un établissement)	Orange	Vert	Vert	Vert
Chevalets en plastique	Orange	Vert	Vert	Vert
Bois palette	Orange	Vert	Vert	Vert

Croisement des évaluations et classement final des plastiques

Vous disposez à présent de la liste des plastiques priorisés selon leurs impacts environnementaux et de la liste des plastiques priorisés selon l'évaluation à dire d'acteurs. La dernière étape de cette priorisation consiste à combiner ces deux évaluations tout en s'assurant (i) de la volonté du porteur de projet et des acteurs impliqués à traiter ces produits ou emballages et (ii) de la cohérence globale.

Pour ce faire, il vous suffit de sélectionner :

- Les plastiques prioritaires communs aux deux évaluations
- Les plastiques prioritaires de chaque liste

Cette liste est ensuite soumise au porteur de projet et aux personnes qui seront impliquées pour qu'ils puissent émettre leur avis et poser leur veto sur certains plastiques pour lesquels ils ne seraient pas encore prêts à faire autrement. Ainsi, certains plastiques ne seront pas pris en compte, même si leur impact environnemental est fort, car ils font l'objet de contraintes réglementaires, de contrats avec des fournisseurs, ou le personnel n'est simplement pas en mesure de s'en passer. En effet, **s'il faut prendre en compte les impacts environnementaux, il ne faut pas oublier que les solutions doivent pouvoir être mises en place sur le terrain.**

Enfin, il est judicieux de **vérifier la cohérence globale** des produits ou emballages sélectionnés : dans le cas de l'hôtel, il aurait été dommage de ne considérer que certains éléments du kit en salle de bains, la clientèle aurait pu être surprise par le manque d'harmonisation. De la même manière, les produits alimentaires contenus dans des dosettes en sachet plastique font partie d'une catégorie à prendre dans son ensemble pour rester cohérents (ex : différents types de sucre, de sauces...).

Annexes

Contact

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de partager nos expériences et vous éclairer sur la lecture de cette proposition de méthodologie !

Lucile COURTIAL

lcourtial@beyondplasticmed.org

+33(0)6 40 62 73 26

Sources

- 1 The new plastics economy, WEF, 2016
- 2 Bilan environnemental des initiatives océanes 2018, SFE, 2018
- 3 La méthodologie a été co-construite par Jean-Marc Meurville (professeur à l'ENSAM) et l'équipe de ConsultantSeas, avec le soutien de BeMed, en lien étroit avec Florent Kohler (InterContinental), et avec l'appui de Dimitri De Andolenko (Société des Bains de Mer de Monaco) et Rémi Bondu (Vacances Léo Lagrange).
- 4 Évaluation par les acteurs, qui prend en compte leurs expertises et leurs expériences de terrain.

Contributions spéciales

Formalisation de la méthodologie et rédaction de la fiche par [ConsultantSeas](#) pour le compte du Collège d'Entreprises BeMed, Accompagnement scientifique de l'ENSAM.